

Madame, Monsieur,

Vous allez être hospitalisé(e) prochainement au CHU de Nantes.



Avant votre venue

Pour toute hospitalisation de plus de 24h (au moins une nuit), vous devez réaliser un test PCR. Ce test a pour but de connaître votre statut concernant la maladie pour vous protéger ainsi que les autres patients de l'établissement et le personnel soignant. En cas de test positif, votre prise en charge sera adaptée.

Ce test doit être réalisé dans les 48 à 72 heures avant votre venue à l'hôpital ; nous vous remercions d'anticiper la prise de RDV dans un centre de dépistage près de votre domicile pour pouvoir vous faire tester dans ce délai, permettant d'avoir un résultat le plus fiable possible.

Vous devez impérativement vous présenter à l'hôpital avec vos résultats de test PCR ; à défaut, votre prise en charge sera reportée.

Ce document, avec votre convocation ou le courrier nominatif d'envoi, valent prescription en vue d'une priorisation au sein des laboratoires de ville.



Pour prendre RDV dans un centre de dépistage :

→ Drives COVID du CHU :

- Prise de RDV en ligne sur Doctolib
- 1) 16 allée de la Maison Rouge à Nantes

<https://www.doctolib.fr/centre-depistage-covid/nantes/chu-nantes-drive-covid-pieton>

- 2) ou 19 rue des Piliers de la Chauvinière à Saint-Herblain
- <https://www.doctolib.fr/centre-depistage-covid/saint-herblain/chu-nantes-drive-covid>

- Prise de RDV par téléphone au 02 44 76 87 48

→ Autres laboratoires de biologie médicale habilités :

consultez la liste disponible en ligne sur <https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid>



En cas de résultat positif

En cas de résultat positif et avant votre venue à l'hôpital, il est impératif de contacter :

- En heures et jours ouvrés : le secrétariat de votre service d'hospitalisation,
- En dehors des heures et jours ouvrés : le service d'hospitalisation.

Les numéros de téléphone à utiliser sont précisés sur votre convocation. Nous vous invitons aussi à consulter notre site internet si nécessaire : <https://www.chu-nantes.fr/>



Le jour de votre venue :

Les accès au CHU sont limités : nous vous demandons d'emprunter l'entrée principale du site dans lequel vous êtes attendu. De même, il est demandé d'être ponctuel afin de passer le moins de temps possible en salle d'attente.



Porter un masque

Portez un masque

Munissez-vous d'une pièce d'identité, de votre convocation (ou du présent courrier), de vos carte vitale et carte de mutuelle ou autres attestations de droit.



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

À votre arrivée, réaliser une première hygiène des mains et conserver votre masque (sans le toucher), jusqu'à votre arrivée dans le service de soins.

Le passage par les admissions n'est pas systématique pour tous les patients. La conduite à tenir vous sera précisée par téléphone avant votre venue.



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique

Durant toute votre présence à l'hôpital, nous vous demandons de respecter strictement les mesures barrières, en particulier en restant toujours à plus d'1 mètre d'une autre personne. Il vous sera demandé à plusieurs étapes du parcours de refaire une hygiène des mains. Le port du masque est obligatoire dans tous les locaux du CHU de Nantes.